
Titre du poste :	Manœuvre — Préposé(e) à la guérite
Lieu de travail :	Parc municipal de la Rivière Émeraude
Date de début :	Printemps 2023
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (été) à temps partiel

La Ville de Percé est à la recherche d'une personne pour occuper un poste de préposé(e) à la guérite, à temps partiel, pour le parc municipal de la Rivière Émeraude. Cette personne devra pouvoir exécuter les tâches suivantes :

Principales tâches et responsabilités :

- Accueillir les visiteurs et usagers au site de la Rivière Émeraude et leur communiquer de l'information;
- Émettre les droits d'entrée et percevoir des sommes d'argent;
- Sensibiliser les visiteurs sur les bonnes pratiques environnementales;
- Effectuer quelques tâches administratives, au besoin;
- Diffuser de l'information de première ligne auprès des visiteurs;
- Contrôler l'accès au site;
- Accomplir toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

Profil recherché :

- Excellentes habiletés pour le service à la clientèle;
- Entregent, patience et diplomatie;
- Très bonne connaissance du français parlé;
- Aptitudes pour le travail en équipe;
- Flexible et dynamique;
- Être en amour avec la nature et l'environnement.

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre candidature avant le **lundi 1^{er} mai 2023, à 16 h 30**, à l'attention du directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à direction@ville.perce.qc.ca.

Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 14 avril 2023.